

VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF

LES GRANDS VOYAGES

animan

SPLENDEURS DU NIL, L'HERITAGE DES
PHARAONS



du vendredi 4 au dimanche 16 février 2025



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

www.autigrevanille.ch – Genève +41 22 817 37 37 – Lausanne +41 21 550 72 37

VOTRE VOYAGE

La découverte de l'Égypte représente toujours la consécration d'un rêve : percer les mystères des tombes de la vallée des Rois, approcher les gens durant leurs activités quotidiennes...

Pays grandiose, son fleuve, ses déserts, ses monuments et ses cités modernes sont sans équivalent. En effet, aucune autre nation ne possède autant de vestiges d'un passé aussi lointain, qu'il s'agisse de pyramides, des textes hiéroglyphiques ou des symboles d'une théologie complexe.



Ce voyage de 13 jours est une excellente initiation à l'égyptologie, avec un accompagnement culturel de qualité.

Vous aurez aussi l'occasion de faire une croisière de rêve à bord d'une dahabieh. Il s'agit d'une grande barque traditionnelle de transport transformée en bateau de plaisance pour permettre au voyageur de naviguer sur le Nil de manière confortable. Expérimenter ainsi les charmes de la lenteur devient un privilège rare.

Qui n'a rêvé de voyager comme Cléopâtre, Bonaparte ou Flaubert ? Loin des flots touristiques et des gros bateaux, vous voguez voiles au vent. Grâce à son fond plat, la dahabieh se glisse au plus près des rives et accoste aux endroits les plus inaccessibles, qui se révèlent être souvent des îles enchantées aux plages de sable doré.

Depuis le vaste pont aménagé en salon d'extérieur, confortablement installé, vous contemplez les splendeurs du paysage qui défilent très doucement. Les berges vous offrent le spectacle inoubliable de cette civilisation fluviale, immémoriale et intemporelle. Les enfants courent dans les palmeraies. Les pêcheurs jettent leurs filets. Les paysans, les ânes et les buffles s'activent dans les champs. Les femmes lavent le linge et les dromadaires solennels paressent au soleil.



VOTRE GUIDE FRANCOPHONE : M. ASHRAF SAAD

Nous vous proposons un accompagnement culturel de grande qualité avec M. Ashraf Saad, guide conférencier depuis plus de 30 ans. Fêru d'égyptologie et de la période copte gréco - romaine et arabe médiévale, il vous fera découvrir les temples, églises, tombeaux et autres merveilles de l'Egypte antique d'une manière passionnante.



Epris de son pays et sa civilisation, titulaire du diplôme d'histoire copte de l'Institut des Etudes Copte, Ashraf saura vous transmettre avec enthousiasme ses connaissances.

VOTRE BATEAU : DAHABIEH MINYA

Très élégants bateaux, les dahabiehs furent conçues à la fin du 19^e pour le plaisir de pachas, négociants ou archéologues avant de devenir le haut de gamme de la flottille Cook.



Aujourd'hui, amoureuxment restaurés, réhabilités ou reconstruits avec le bénéfice d'équipements modernes, ces splendides petits bâtiments reprennent doucement leurs légendaires navigations sur le Nil. L'enchantement est là... Le Nil, ses temples, ses fellahs et ses couleurs font le reste.

Votre dahabieh est un voilier de 45 mètres de long et 8 mètres de large, propulsé par 2 voiles latines. Un bateau remorqueur accompagne le bateau au cas où le vent viendrait à manquer.

Il est construit à l'identique des anciennes dahabiehs, tout en bénéficiant d'un équipement neuf et moderne, d'un aménagement intérieur rationnel et d'une décoration inspirée d'une époque révolue.



Distribués autour d'un beau salon-bibliothèque, 7 cabines, qui rivalisent de confort et luminosité, chacune possédant l'air conditionné et sa propre salle de bains.

Cette embarcation propose 6 cabines doubles ou twin de 15 m² :



ainsi qu'une suite avec balcon privatif de 40 m² :



Sur le pont supérieur, ombragé, une table élégante vous accueille pour des repas gastronomiques, servis avec gentillesse et discrétion.



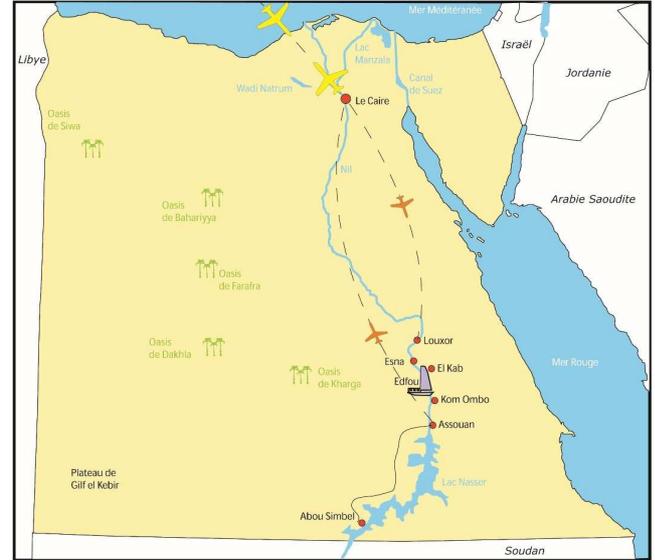
Entre deux escapades insolites sur les rives, des chaises longues, matelas et hamacs vous invitent à la détente et à la contemplation ou à vous y allonger pour dormir à la belle étoile.



L'équipage est composé de 10 personnes.



CARTE



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	mardi 04.02.25	Genève - le Caire	vol	Semiramis Intercontinental	
2	mercredi 05.02.25	Le Caire		Semiramis Intercontinental	BLD
3	jeudi 06.02.25	Le Caire		Semiramis Intercontinental	BLD
4	vendredi 07.02.25	Le Caire - Louxor	vols	Steigenberger Achte Louxor	BLD
5	samedi 08.02.25	Louxor		Steigenberger Achte Louxor	BLD
6	dimanche 09.02.25	Louxor		Steigenberger Achte Louxor	BLD
7	lundi 10.02.25	Louxor - Sur le Nil	Dahabieh	Nuit à bord	BLD
8	mardi 11.02.25	Sur le Nil	Dahabieh	Nuit à bord	BLD
9	mercredi 12.02.25	Sur le Nil	Dahabieh	Nuit à bord	BLD
10	jeudi 13.02.25	Sur le Nil	Dahabieh	Nuit à bord	BLD
11	vendredi 14.02.25	Sur le Nil - Abu Simbel		Sethi	BLD
12	samedi 15.02.25	Abu Simbel - Assouan		Moevenpick Assouan	BL
13	dimanche 16.02.25	Assouan - Le Caire - Genève	vol		

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner, FI = full inclusive

PLAN DES DÉPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
	mardi	Egyptair	Eco	Genève	14h05
	04.02.25	MS 772		Le Caire	19h00
	vendredi	Egyptair	Eco	Le Caire	18h00
	07.02.25	MS 066		Louxor	19h05
		Egyptair	Eco	Aswan	06h00
	dimanche	MS 081		Le Caire	07h30
	16.02.25	Egyptair	Eco	Le Caire	09h35
		MS 771		Genève	13h05



PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : mardi 4 février 2025 Genève - Le Caire

En fin de matinée, rendez-vous à l'aéroport de Genève pour prendre votre vol pour Le Caire. À votre arrivée dans la capitale égyptienne, accueil par notre représentant, formalités d'entrée et transfert à votre hôtel en centre-ville.

Vous serez les hôtes de l'Intercontinental Semiramis, situé au cœur de la capitale égyptienne. Cet établissement historique est réputé pour son élégance intemporelle et son hospitalité raffinée.



Il bénéficie d'un emplacement privilégié, à proximité des principales attractions touristiques du Caire, notamment le Musée égyptien, la place Tahrir et le quartier animé de Khan el-Khalili, ce qui en fait une base idéale pour explorer la riche histoire et la culture de la région. L'hôtel dispose de plusieurs restaurants et bars, où une cuisine allant des spécialités locales aux mets internationaux est proposée, le tout accompagné d'une vue panoramique sur le Nil



Nuit à Intercontinental Semiramis.

Jour 2 : mercredi 5 février 2025 Le Caire

Après le petit-déjeuner, votre guide francophone vous attendra à la réception pour les premières visites de la capitale. Vous débutez par une journée très complète sous le thème des pyramides. Tout d'abord, Sakkara qui est, avec Gizeh, l'une des deux nécropoles de Memphis, l'ancienne capitale pharaonique. Elle est la plus vaste d'Égypte. Des monuments de toutes les époques s'étalent sur plusieurs kilomètres et font aujourd'hui encore l'objet de fouilles archéologiques riches en découvertes.



Vous visiterez également le mastaba de Mererruka (tombe d'un haut dignitaire), qui abrite des reliefs d'une qualité exceptionnelle, ainsi que le Sérapeum, la nécropole des taureaux sacrés d'Apis.



Après le déjeuner pris dans un restaurant local, vous vous rendrez à Gizeh, où vous découvrirez la trilogie la plus célèbre du monde : les incontournables pyramides de Khéops, Khéphren et Mykérinos. Avec le sphinx, elles forment le symbole de l'Égypte (visite extérieure uniquement).



Retour à votre hôtel en fin de journée.

Nuit à Intercontinental Semiramis.

Jour 3 : jeudi 6 février 2025

Le Caire

Aujourd'hui, vous débuterez cette journée par la visite du musée égyptien du Caire.

Ce temple de l'archéologie égyptienne fut inauguré en 1902, sur le place Tahrir, au cœur de ce qui apparaissait alors comme la partie moderne de la ville. Quelques 120'000 trouvailles évoquant 25 siècles de civilisation sont aujourd'hui exposées sur deux étages.



Dans la salle 3, vous admirerez les pièces les plus précieuses du trésor de Toutankhamon, dont le célèbre masque, exhumés de sa sépulture de la vallée de Rois à Louxor par l'archéologue britannique Howard Carter dans les années 20.



Vous y découvrirez également la collection de certaines tombes remarquables, notamment de la tombe de Youya et Thouya, des personnes très influentes de la XVIIIe dynastie. Ils sont parmi les rares "privilegiés" à avoir été enterrés dans la Vallée des Rois, nécropole réservée aux souverains.

Le Grand Musée égyptien, situé sur le plateau de Gizeh, près du Caire, qui sera le plus grand musée archéologique du monde devrait ouvrir ses portes prochainement, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Après un déjeuner dans une auberge locale, vous vous rendez à la mosquée Ibn Touloun, la plus ancienne de la ville et la plus vaste, construite à partir de 876 sous l'égide d'Ahmad Ibn Touloun, gouverneur abbasside d'Égypte.



Son minaret à l'escalier extérieur de forme hélicoïdale est inspiré par le célèbre minaret de Samaraa en Iraq, le pays d'origine d'Ibn Touloun.

Accolé à la mosquée se trouve le musée Gayr Anderson, qui vous permettra de visiter une maison caïrote traditionnelle.



Le quartier des artisans se trouve un peu plus loin. Il abrite encore les fabricants de tentes autrefois destinées aux bédouins nomades, les couturiers réalisant des patchworks magnifiques, les travailleurs sur cuivre, argent, or...



Enfin, vous vous rendez le long de la rue el Muezz, vous découvrirez un chemin parsemé de merveilles architecturales et un quartier plein de vie.



Dans un dédale de ruelles ombragées par des tentures, on y trouve aujourd'hui des souvenirs destinés aux touristes. Pourtant, d'anciens lieux témoignent du passé intense de l'endroit. Anciens caravansérails, fenêtres avec leurs moucharabieh, portes massives en pierre sculptée, se découvrent au détour des boutiques. Dans une autre partie vous découvrirez des articles plus traditionnels : lampes ouvragées, objets en verre soufflés, bijoux, plateaux...

Nuit à Intercontinental Semiramis.

Jour 4 : vendredi 7 février 2025

Le Caire - Louxor

Ce jour, vous vous rendez tout d'abord dans le quartier Copte, qui est le cœur de la vie chrétienne de la ville. Vous y découvrirez l'église suspendue qui renferme en son intérieur 13 magnifiques piliers représentant Jésus et ses 12 apôtres avant de vous rendre à l'Eglise Saints-Serge-et-Bacchus, unique église ronde en Egypte où se trouvait une grotte où la Jésus et ses parents se serait réfugiée durant sa fuite en Egypte.



Après un déjeuner dans un restaurant offrant une vue magnifique sur la Citadelle, vous prendrez la route pour l'aéroport afin de prendre votre vol à destination de Louxor. A votre arrivée, transfert à votre hôtel.

Vous descendrez à l'hôtel Steigenberger Achi.



Idéalement situé sur les berges du Nil, cet établissement propose des chambres confortables et lumineuses.

Dîner et nuit à l'hôtel Steigenberger Achi.

Jour 5 : samedi 8 février 2025

Louxor

Aux aurores, départ pour un vol en montgolfière de 40 minutes environ. Au lever du soleil, vous aurez l'occasion de découvrir l'ancienne Thèbes vue du ciel. Une expérience inoubliable...



Retour à votre hôtel pour le petit déjeuner et reste de la matinée libre.

Déjeuner libre.

L'après-midi, vous vous rendez à Karnak, où vous découvrirez le plus vaste complexe culturel de la civilisation égyptienne, véritable cité religieuse isolée du monde profane par une enceinte de briques crues dont l'ondulation évoquait les flots de l'océan primordial. Le temple de Karnak resta en chantier pendant les 2'000 ans où Amon régna en maître dans le panthéon égyptien. Chaque souverain voulut ériger son propre édifice à la gloire du dieu, quitte à détruire ceux de ses prédécesseurs pour les réutiliser, en particulier pour la construction des pylônes monumentaux.



Vous ne manquerez pas de déambuler dans la partie la plus spectaculaire du temple d'Amon, la salle hypostyle, œuvre de Séthi I^{er} et de son fils Ramsès II, qui avec ses 134 colonnes gigantesques ramène l'être humain à ses justes proportions.



Nous vous invitons également à découvrir un lieu confidentiel, le musée en plein air, où sont exposés de magnifiques monuments retrouvés démantelés et remontés depuis plus de 30 ans avec patience et respect. Vous admirerez notamment la chapelle Blanche de Sésostri I^{er}, l'une des plus anciennes réalisations de Karnak. Son élégance, sa blancheur et la finesse de ses bas-reliefs révèlent un art qui avait atteint des sommets.

Par la suite, vous visiterez l'élégant temple de Louxor, conçu par Aménophis III et enrichi par Ramsès II.



Le « harem d'Amon », qui se dresse aujourd'hui au cœur de la ville, ne servait qu'une fois l'an, lors de la fête de l'Opet. La procession du dieu quittait alors Karnak pour rejoindre, par une allée longue de trois kilomètres bordée de sphinx colossaux, son épouse Mout, afin d'y revivifier son énergie créatrice. C'était également l'occasion de réaffirmer la part divine du pharaon et de légitimer ainsi son droit à régner sur le Double Pays.

Dîner et nuit à l'hôtel Steigenberger Achi.

Jour 6 : dimanche 9 février 2025 **Louxor**

La journée sera consacrée à la Rive Ouest, la Rive des Morts.

Vous vous rendez tout d'abord dans la vallée des Rois, où nous vous proposons de découvrir uniquement deux tombes.

Celle de Toutankhamon, une petite tombe inviolée découverte en 1922 par Carter, qui recelait un fabuleux trésor, aujourd'hui exposé au musée du Caire.



Et celle superbe de Sethi 1^{er}, la plus grande et la plus belle de la vallée des Rois, qui est à nouveau ouverte au public. Découverte par l'archéologue italien Belzoni en 1817, elle est longue de 137 mètres et comporte 10 chambres et 7 couloirs.

A Deir el Bahari, vous admirerez le temple funéraire d'Hatshepsout, édifice unique dans l'architecture égyptienne. Au pied d'une haute falaise, Sennemout conçut un splendide sanctuaire creusé dans la montagne à trois terrasses superposées dédié à Amon, avec des chapelles consacrées à Hathor et Anubis.



Ne manquez pas de découvrir les scènes relatant la fameuse expédition au pays de Pount, d'où provient notamment l'encens indispensable au culte des dieux. Le succès de cette expédition permit certainement à Hatshepsout d'asseoir son pouvoir en tant que pharaon, alors qu'en tant qu'épouse du défunt Thoutmosis II, elle n'était que régente du jeune Thoutmosis III, trop jeune pour régner.

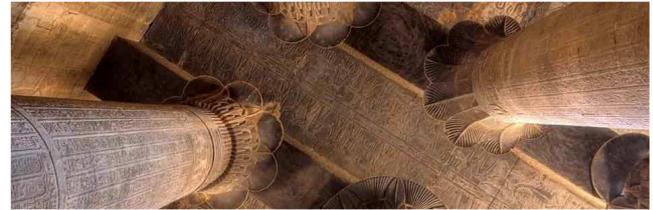
Retour à votre hôtel dans l'après-midi.

Dîner et nuit à l'hôtel Steigenberger Achi.

Jour 7 : lundi 10 février 2025 **Louxor - Sur le Nil**

Après le petit déjeuner, départ pour Esna où vous découvrirez d'abord cette petite ville de province paisible.

Vous y visiterez le temple dédié à Khnoum, le dieu à tête de bélier, célébré pour contrôler les crues du Nil et avoir créé l'humanité avec son tour de potier, et à son épouse Neith, déesse de la guerre et de la chasse, mère de Sobek.



Ce temple en grès rouge fut bâti à l'époque ptolémaïque, entre le 2^e siècle av.J.C. et le 2^e siècle ap., sur un temple beaucoup plus ancien du Nouvel Empire. Il fut redécouvert par Champollion en 1828. Il servait alors d'entrepôt de coton. Aujourd'hui encore en partie enterré, seule la salle hypostyle, qui comporte 24 colonnes soutenant le toit encore intact, a survécu au temps.

Puis, il sera temps d'embarquer sur votre dahabieh qui se trouve déjà après l'écluse.

Début de la navigation dans l'après-midi.

Le soir, dîner sous les étoiles...



Nuit à bord de votre dahabieh.

Jour 8 : mardi 11 février 2025 **Sur le Nil**

Navigation en direction d'Edfou.



Vous y découvrirez le temple le mieux préservé de toute la vallée du Nil, dédié au dieu du ciel à tête de faucon Horus. Edifié à partir de 237 av JC, il est aussi le plus grand sanctuaire construit à l'époque ptolémaïque, dans une rigueur architecturale des plus classiques.



Ses bas-reliefs et inscriptions intérieurs et extérieurs ont livré une foule de renseignements sur le culte, la liturgie, les nomes et les cérémonies. En particulier, celle de la « bonne rencontre », lorsque la déesse Hathor, épouse d'Horus, quittait son temple de Dendera pour aller rejoindre son époux à Edfou.

Vous naviguerez encore en direction du Wadi Shatt, où vous aurez l'occasion de faire une balade dans les villages, à travers les plantations. Puis votre embarcation poursuivra sa navigation pour le Djebel Silsileh où vous jetez l'ancre pour la nuit.

Dîner et nuit à bord de votre dahabieh.

Jour 9 : mercredi 12 février 2025 **Sur le Nil**

Visite du Djebel Silsileh, site archéologique majeur qui s'étend sur les deux rives du Nil. Des graffiti dans la pierre et un cimetière prédynastique témoignent de l'occupation du site depuis la préhistoire.

C'est ici que le fleuve est le plus étroit, flanqué de chaque côté de majestueuses collines de grès.



Le Djebel Silsileh fut la plus importante carrière de l'Égypte antique. Hormis le temple de Philae, tous les matériaux de construction des temples de Haute-Égypte proviennent de cette carrière, du temple de Denderah à celui de Kom Ombo, en passant par la nécropole thébaine.

Vous y découvrirez le spéos du pharaon Horemheb, temple entièrement creusé dans la roche et dédié notamment à Amon, les chapelles de Séthi I, Ramsès II, Mérenptah, Ramsès V, Sheshonq I et de Ramsès III, qui abritent des stèles, les cénotaphes de hauts fonctionnaires, dont celui de l'administrateur Sènènmout et du grand prêtre d'Amon Hapouseneb, des sculptures inachevées et le port jadis utilisé pour le chargement des pierres.

Poursuite de la navigation en direction du temple de Kom Ombo.



Au sommet d'une éminence dominant une boucle du Nil, surgissant soudain d'une luxuriante végétation, vous découvrirez le temple de Kom Ombo. Cette élégante réalisation ptolémaïque, dédiée aux divinités Horus le dieu-faucon et Sobek le dieu crocodile, a remplacé, comme à Dendera et à Edfou, un ancien sanctuaire de proportions moindres de l'époque de Thoutmosis III.



Vous admirerez des reliefs aux couleurs miraculeusement intactes et une scène rare, une liste d'instruments de chirurgie. Dans une chapelle attenante, vous pourrez voir des momies de crocodiles.



Dîner et nuit à bord de votre dahabieh.

Jour 10 : jeudi 13 février 2025

Sur le Nil

Pour cette dernière journée de navigation, vous naviguerez en direction du village typique de Daraw et de son marché haut en couleurs.



Le désert descend sur les rives du fleuve, les palmiers doux apparaissent, votre dahabieh passe sous le pont d'Assouan. Vous approchez du but de votre croisière...



Nuit à bord de la dahabieh.

Jour 11 : vendredi 14 février 2025

Sur le Nil - Assouan

Après le petit déjeuner, débarquement et route pour Abu Simbel.

Arrivés sur place, vous découvrirez tout d'abord le grand temple voué au culte d'Amon, de Rê, de Ptah et de Ramsès II déifié. Construit à l'origine dans la colline de Méha, il est taillé dans la roche pour sa majeure partie, y compris l'impressionnante façade (sans doute inspirée par le temple funéraire d'Aménophis III à Louxor) composée de quatre statues colossales de Ramsès II assis. Vous ne pourrez qu'être saisi d'admiration devant cette incomparable réalisation.



Vous visiterez ensuite le temple plus petit de Néfertari, le premier sanctuaire jamais dédié en Egypte à une épouse royale. La reine y est représentée sous la forme de la déesse Hathor.



En soirée, vous serez conviés au spectacle « sons et lumières » qui n'est à manquer sous aucun prétexte.

Situé à proximité des temples d'Abou Simbel, au bord du lac Nasser, l'hôtel Sethi est un établissement simple de 138 chambres.

Nuit à l'hôtel Sethi.

Jour 12 : samedi 15 février 2025 **Abu Simbel - Assouan**

Au lever du jour, vous embarquerez à bord d'une embarcation locale pour assister au lever du jour sur les sites depuis le lac Nasser.

Après un petit déjeuner à l'hôtel, vous prendrez la route pour Assouan.

En chemin, nous vous proposons d'en apprendre davantage sur l'ingénierie de l'Égypte en visitant le haut barrage d'Assouan, structure massive de béton et d'acier qui s'étend sur environ 3,5 kilomètres. Vous pourrez admirer les eaux cristallines du Nil se déversant dans les écluses et les turbines produisant de l'électricité.

Vous vous rendez ensuite à Heissa, ce sera l'occasion de vous promener dans les ruelles d'un petit village nubien et de déjeuner chez l'habitant.



Ensuite, à bord d'un petit bateau, vous rejoindrez l'île d'Algikia. C'est en effet là que fut intégralement déplacé le site de Philae au moment de la construction du haut barrage, pour le sauver des eaux.



Vous y découvrirez ce qui fut la principale attraction de la ville antique de Philae, un magnifique temple consacré à Isis, dont la construction fut entreprise par l'un des derniers pharaons égyptiens, Nectanébo I^{er}, et terminée par les Romains. La légende veut que ce soit là que la déesse rendit la vie à son époux bien-aimé Osiris et que, s'unissant à lui, elle conçut leur fils Horus.

Outre le temple d'Isis, l'île abrite aussi une *mammisi* (petite chapelle qui servait aux représentations des mystères de la naissance divine), une chapelle d'Hathor, deux nilomètres, un temple d'Horus et des constructions romaines tel l'élégant kiosque de Trajan.

Après la visite, en fin d'après-midi, trajet jusqu'à votre hôtel.

Situé sur une île, au milieu du Nil, l'hôtel Mövenpick Elephantine vous accueille dans un cadre raffiné et harmonieux, entouré de superbes jardins.



Les 180 chambres sont spacieuses, rénovées et agencées dans le style nubien. 38 suites et 8 villas complètent l'offre.



Le restaurant principal situé au dernier étage offre une vue panoramique ou vous pourrez profiter d'un barbecue au bord de la piscine.



Enfin, cet établissement dispose d'une magnifique piscine à débordement, d'un jacuzzi et propose des soins thérapeutiques.

Dîner et nuit à l'hôtel Mövenpick Resort Aswan.

Jour 13 : dimanche 16 février 2025 Assouan - Le Caire – Genève

Tôt le matin, transfert à l'aéroport pour prendre votre vol à destination du Caire, transit et continuation pour Genève.

Arrivée sur les bords du Léman en début d'après-midi.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne pour les abonnés	CHF 6'800.-
Suppléments non abonnés :	CHF 250.-
Supplément logement en chambre individuelle	CHF 840.-
Supplément cabine individuelle : sur demande et sous réserve de disponibilité	
Supplément classe affaires	sur demande

Sur la base d'un groupe de 12 à 14 participants maximum.

Prestations incluses

- Les vols Genève - Le Caire, Le Caire – Louxor et Assouan — Le Caire – Genève en classe économique sur Egyptair
- Le logement dans les hôtels mentionnés ou similaires en chambre double
 - Le Caire : Intercontinental Semiramis – Classic city view
 - Louxor : Steigenberger Achi – vue Nil
 - Abu Simbel : Setthi I - standard
 - Assouan : Mövenpick - chambres classique, vue Nil
- La croisière de 5 jours / 4 nuits à bord d'une dahabieh
- Les repas comme mentionné dans le programme
- Un vol en montgolfière
- Tous les transferts
- Les services d'un guide francophone durant tout le voyage
- Les frais d'entrées sur les sites
- Les frais de visa

- Les pourboires à l'exception de celui de votre guide et celui du personnel du bateau
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les boissons alcoolisées, jus de fruits frais
- Le pourboire de votre guide et du personnel du bateau (nous vous recommandons de verser l'équivalent de CHF 60.- par personne pour le guide et CHF 70.- par personne pour le personnel du bateau)
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation/assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit



INFORMATION PRATIQUES

L'Égypte

Superficie :	1'001'449 km ² (soit environ 25x la Suisse) dont 97 % de désert
Capitale :	Le Caire
Population :	Plus de 102 millions d'habitants dont 96% vivent le long du Nil
Unité monétaire :	La Livre égyptienne
Régime :	République
Religion :	Islam sunnite (90%) et christianisme copte (9%)

Formalités d'entrée

Pour les ressortissants suisses et européens, un visa est nécessaire.

Il se présente sous forme d'un autocollant que vous apposez dans votre passeport et est valable 1 mois.

Votre passeport doit être valide au moins 6 mois après la date de retour.

Climat

Dans toute l'Égypte, les journées sont toujours tièdes ou chaudes, et les nuits fraîches. Toutefois, le climat diffère quelque peu selon les régions. A Alexandrie, vous trouverez un climat méditerranéen. A la hauteur du Caire, il est semi désertique. Au Sud, il est désertique. Assouan ne reçoit que 10 mm d'eau tous les cinq ans !

Santé

Aucun vaccin, ni prophylaxie n'est obligatoire pour l'Égypte.

Pensez à vous protéger des moustiques, notamment en fin de journée, en portant des vêtements couvrants et en appliquant un répulsif (Anti Brum® forte, par exemple).

Pensez à vous laver les mains régulièrement ou prévoyez un gel antiseptique.

Prenez vos médicaments personnels.

Fuseau horaire

GMT +2

De novembre à mars, lorsqu'il est 12h en Suisse, il est 13h en Egypte

D'avril à octobre, lorsqu'il est 12h en Suisse, il est 12h en Egypte

Electricité

Le courant électrique est de 220 V et il y a un seul type de prise :



Type C (2 fiches), identiques à celles en Suisse et France.
Prévoir un adaptateur pour les prises suisses à 3 fiches.

Argent

Vous pouvez obtenir des livres égyptiennes en Suisse avant votre départ (sur commande généralement).

Un peu partout dans le pays, vous pourrez changer des francs suisses et des euros aisément, à l'aéroport, dans les bureaux de change et dans les hôtels.

De nombreux automates permettent des retraits rapides avec un grand nombre de cartes bancaires (maestro, postcard, cartes de crédit,...).

Les cartes de crédit (Visa, Mastercard, American Express, ...) sont acceptées dans tous les grands hôtels et restaurants ainsi que dans de nombreux magasins.

Si vous voyagez dans le désert, prévoyez d'avoir avec vous assez d'argent liquide, car il n'est pas certain que vous puissiez retirer de l'argent ou changer facilement.

Communications

Votre téléphone portable fonctionne dans la plupart des lieux, sauf si vous partez en expédition dans le désert. Attention cependant au coût des communications en « roaming ».

Téléphone en direct depuis la chambre d'hôtel pour n'importe quelle destination du globe (attention au coût souvent très cher de ce service).

Les hôtels offrent le service WIFI pour la connexion Internet.

Langues

La langue officielle est l'arabe, mais la langue parlée est l'égyptien, un arabe dialectal.

L'anglais est largement pratiqué. De nombreux Egyptiens des classes aisées parlent aussi le français.

Eau potable

L'eau courante n'est pas recommandée, même dans les grands hôtels. Buvez uniquement de l'eau minérale en bouteille scellée, y compris pour vous laver les dents.

Il est recommandé de boire beaucoup pour limiter les effets de la déshydratation.

CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales régissent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquiescement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est soumise à disponibilité et aux frais en décaillant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safari, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités /ajustements tarifaires à posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et notre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans des cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42

Case Postale

8038 Zurich

T +41 44 485 45 35

info@ombudsman-touristik.ch

www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous en faire aise.

Dans ce cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum,

sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



Travel Professional Association

A ce titre, nous vous garantissons le rattachement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

■ Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sârl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

**Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive**

CH-1204 Genève, Suisse

Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève